



AEF Dépêche n°507276 - Paris, le 23/09/2015 14:35:00
- Éducation et Jeunesse -

- 217.114.201.5 - www.aef.info

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

Systèmes d'information des établissements : l'éditeur Kosmos veut faire face à la "complexité" avec une offre cloud

Par **Cyril Duchamp**



"Nous pensons que le système d'information de l'établissement scolaire est aujourd'hui trop complexe", c'est un "patchwork de systèmes différents" allant du portail web, aux outils de vie scolaire ou à la gestion du CDI, et "tout cela doit dialoguer" avec les applications de l'Éducation nationale, estime pour AEF Jean Planet, président de l'éditeur multimédia Kosmos, interrogé le 22 septembre 2015. Après avoir opéré un "rapprochement" avant l'été avec l'hébergeur spécialisé dans l'infogérance N-France, il compte proposer dès la rentrée 2016 une offre de service cloud dédiée aux établissements pour "couvrir tous les domaines fonctionnels" de la gestion d'établissement. Par ailleurs, Kosmos vient de remporter un appel d'offres du conseil départemental de l'Eure pour le

déploiement de son ENT à l'ensemble des collèges, ce qui lui permet de couvrir l'ensemble de l'académie de Rouen.

L'éditeur de solutions éducatives multimédia Kosmos, positionné en particulier sur le marché des ENT, poursuit actuellement une stratégie d'investissement afin de "proposer un service Saas" pour la gestion des établissements scolaires, indique à AEF le 22 septembre 2015 son président, Jean Planet. L'idée est de devenir le "Salesforce.com de l'éducation", avec un service en ligne proposé à la rentrée 2016 intégrant les "domaines fonctionnels" de gestion de l'EPL. Pour cela, Kosmos a réalisé "un mouvement stratégique important avant l'été" avec le rachat du spécialiste français de l'infogérance open source N-France.

"Nous pensons que le système d'information de l'établissement est trop complexe, c'est un patchwork de systèmes différents qui vont du portail web, à l'intranet, l'outil de vie scolaire, la messagerie, la gestion du centre d'information et de documentation, etc. Tout cela doit dialoguer avec les systèmes patrimoniaux institutionnels comme Siècle ou des petits ERP pour les établissements privés", analyse Jean Planet.

Désormais à la tête de N-France, il peut compter sur un datacenter localisé à Toulouse et ambitionne de "porter des services avec une sécurisation des données personnelles grâce à un

hébergement assuré en France". Pour Jean Planet Avec l'acte 3 de décentralisation qui a acté le transfert des compétences en maintenance des équipements informatiques aux collectivités, le contexte paraît propice à une offre Saas alors que les collèges ont en moyenne cinq serveurs, souligne-t-il. Grâce au rapprochement avec N-France, Kosmos annonce 10 M€ de chiffre d'affaires et une centaine de salariés. La société prévoit d'augmenter ses investissements produits et R & D, "en passant de 30 % à 40 % de son chiffre d'affaires dédié à l'innovation".

UNE GÉNÉRALISATION DE L'ENT SUR L'ACADÉMIE DE ROUEN

Sur le marché des ENT, Kosmos vient de remporter avant l'été un marché de généralisation pour le compte du département de l'Eure, ce qui lui permet d'équiper l'ensemble des collèges publics de l'académie de Rouen. La société nantaise revendique aujourd'hui "plus de 52 % des établissements secondaires dotés d'un ENT dans l'Hexagone", soit 2 200 collèges et lycées équipés de sa solution. Elle a notamment déployé en Seine-Maritime l'ENT Arsène76 pour 200 000 utilisateurs à la rentrée 2016.

Pour Jean Planet, l'ENT doit être un "portail citoyen de la e-éducation" intégrant "la dimension pédagogique et les missions portées par les collectivités". L'outil doit permettre aussi de "masquer la complexité de l'articulation des gouvernances entre institution, académies, collectivités" pour que l'utilisateur ait accès à un ensemble de services gérés par une pluralité d'acteurs. La solution permet aussi "l'animation des réseaux d'établissements" pour des "projets collaboratifs transversaux, interdisciplinaires".

Concrètement, il peut s'agir de "pousser de l'information auprès de populations ciblées pour fédérer la communauté éducative", "organiser des travaux disciplinaires entre enseignants", des échanges entre personnels comme les chefs cuisiniers, "faciliter la communication académique en ciblant les enseignants par discipline, les techniciens par fonctions et postes, etc."